

Document à l'intention des parents et au protecteur régional de l'élève

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école: (LIP art. 83.1).

Nom de l'établissement : **École Notre-Dame**

Actions réalisées pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Surveillance efficace des adultes lors des déplacements et jeux libres : enseignants, surveillants, TES et direction présentes lors des transitions ;
- Plateaux de jeux organisés à l'extérieur ;
- Support des éducatrices spécialisées aux interventions des surveillantes et des éducatrices en service de garde ;
- Code de vie affiché dans l'agenda précisant les règles et les conséquences ;
- Présentation du code de vie dans les classes par la TES et la direction ;
- Prévention par la TES à la résolution de conflits, gestion des émotions, apprendre à s'exprimer, à se positionner, à négocier et activités sur le civisme ;
- Atelier de prévention sur la cyberintimidation par un policier en 6e année ;
- Atelier passage primaire-secondaires par Myriam Gemme et Sébastien Rouleau de PBL en 6e année ;
- Ateliers Hors-Piste présentés par Myriam Gemme, travailleuse sociale (6e année) ;
- Atelier de sensibilisation aux agressions et sur la loi des jeunes contrevenants par une policière en 5-6 années
- Ateliers sur la sécurité (entre autres en vélo) par un policier en 3^e - 4^e années
- Présentation d'une conférence sur la violence et l'intimidation pour tous (Alain Pelletier)
- Rencontre individuelle avec une policière en intervention scolaire sur les agressions et la loi des jeunes contrevenants pour un élève et sa famille
- Accompagnement d'une famille pour soutien à la maison
- Conférence parents de l'ITA : comment accompagner son enfant
- Orthophonie en Maternelle
- Pompiers en maternelle
- Ateliers parents-enfant en maternelle 4 ans
- Nutri-Tennis



- CIEL (Bien-être numérique) 4^e 5^e 6^e année
- Collaboration de la maison des jeunes pour l'aide aux devoirs
- Semaine nationale de prévention de la violence et de l'intimidation ;
- Distribution de méritas ;
- Valorisation des bons coups (verbalement) ;
- Apprendre à s'exprimer (1^{er} cycle), apprendre à se positionner (2^e cycle), à négocier (3^e cycle), à partir de situations concrètes du quotidien ;
- L'éducatrice spécialisée rencontre les élèves impliqués dans le conflit, clarifie la situation, applique le protocole lorsque nécessaire. Suivi après la situation (1 à 3 semaines) ;
- Communication aux parents lorsque nécessaire ;
- Invitations aux parents pour des activités (déjeuner de Noël, cabane à sucre, rencontres mensuelles avec les parents en maternelle 4 ans, formations ITA et de Caroline Quarré sur le web) ;
- Défi à l'élève pour développer un comportement attendu ;
- Le code de vie est bien connu du personnel, les intervenants agissent dès qu'il y a une situation problématique.

Constats

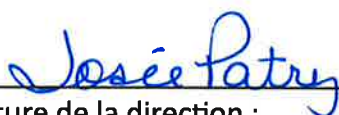
- La surveillance de notre cour d'école est efficace. Les adultes connaissent bien le code de vie et il est appliqué comme prévu. Cela procure un sentiment de sécurité chez nos élèves.
- Le support des éducatrices en milieu de garde et des surveillantes par notre TES école est nécessaire, mais nous devons poursuivre l'arrimage de nos pratiques.
- Le code de vie a été publicisé, mais nous devons le rendre plus vivant dans l'école.
- Nos interventions sont éducatives et donnent des résultats positifs sur le comportement des élèves qui évoluent dans un climat sain et sécuritaire.
- Les élèves sont actifs dans la résolution de leurs conflits, ce qui amène l'apprentissage rapide des comportements socialement acceptables. Ces interventions ont un lien direct sur le faible niveau de violence dans l'école.
- La valorisation des bons coups ainsi que la remise des méritas est bien pour l'estime de soi et le sentiment d'efficacité personnelle des enfants. Toutefois, nous souhaitons améliorer le renforcement positif verbal au quotidien.
- Nos ateliers offerts aux élèves, qu'ils soient de l'intérieur ou d'un organisme externe, sont à poursuivre. Cela vient renforcer ce que les intervenants de l'école nomment et mettent en pratique avec leurs élèves. Cela a un impact positif sur les élèves.
- Les parents s'impliquent dans la vie scolaire de leurs enfants et sont heureux d'être invités dans les activités.

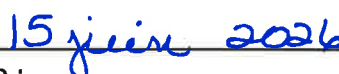
- Les intervenants de l'école doivent impliquer tous les élèves dans une résolution de conflit afin d'augmenter le sentiment de justice qui semble faire partie de nos défis selon notre sondage.
- La communication sera un atout dans nos interventions pour augmenter le sentiment de compétence des intervenants et ainsi augmenter la collaboration face aux difficultés de comportements. (C'est un enjeu qui ressort aussi dans notre sondage).

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire 2026-2027 :

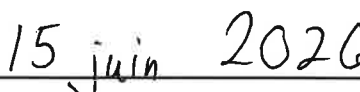
- Poursuite des actions réalisées en 25-26.
- Mise en place de notre projet école Taekwondo (année 1).
- L'arrimage est nécessaire au niveau des stratégies d'intervention adoptées par le personnel (formation à venir avec Richard Robillard, psychopédagogue).
- La communication relationnelle entre adultes est à améliorer pour favoriser des interventions bienveillantes et empathiques.
- La participation des élèves devra être mise de l'avant pour faire vivre le code de vie (affichage des attentes, la pratique des comportements attendus, etc.)
- Le renforcement positif verbal doit être un sujet fréquemment discuté lors de nos rencontres d'équipe et soutenu par des formations.
- L'augmentation des ateliers présentés dans les classes par des organismes externes afin de créer plus d'ouverture aux différences, autant chez les plus jeunes que chez nos plus vieux.
- Poursuite de nos activités traditionnelles invitant les parents (déjeuner de Noël, cabane à sucre, etc.)
- Diverses formations au personnel sur la gestion du cyberspace et sur l'intervention à privilégier face à un enfant violent.

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.


Signature de la direction :


Date :


Signature de la personne qui préside au Conseil d'établissement :


Date :

Source : adapté du document du Centre de services de la Rivière-du-Nord développé par un sous-comité du GRDR-CVI, région LLL

